

**De l'importance des réseaux nationaux dans le domaine des arts visuels**

Retranscription de l'interview vidéo **Ann Stouvenel, présidente, Arts en résidence - Réseau national, Paris**

Interview réalisée dans le cadre de la formation *Trouver les financements et partenaires adaptés à son projet*, et des ressources gratuites

artistforever, 40mcube

Copyright : 36secondes, 2022

**Sommaire**

<b>Quelles sont les missions du réseau Arts en résidence ? .....</b>	<b>1</b>
<b>Quelle est l'histoire du réseau Arts en résidence ? .....</b>	<b>1</b>
<b>Est-ce que le réseau travaille avec le ministère de la Culture ? .....</b>	<b>2</b>
<b>Le réseau est-il ouvert aux artistes ? .....</b>	<b>2</b>

Je m'appelle Ann Stouvenel, je suis co-fondatrice et présidente d'Arts en résidence - Réseau national.

**Quelles sont les missions du réseau Arts en résidence ?**

C'est un réseau qui a 12 ans, qui fédère aujourd'hui 45 structures, et qui a pour but évidemment de fédérer, mais aussi de structurer, d'apporter un cadre à la structuration pour les lieux. C'est-à-dire d'insuffler des bonnes pratiques et pouvoir avoir des objets qui permettent d'accueillir au mieux les artistes-auteurs et autrices, dans le cadre de la résidence d'artiste. L'autre objectif aussi, c'est de rendre visibles les lieux de résidence, et de les représenter.

**Quelle est l'histoire du réseau Arts en résidence ?**

On a créé le réseau il y a 12 ans pour la simple et bonne raison qu'on était assez isolés dans nos contrées lointaines. Et assez rapidement on s'est rendu compte qu'on était nombreux et nombreuses à travailler vers des mêmes objectifs. Donc on a créé

une charte déontologique qui fédère ces lieux. Ces lieux sont au nombre de 45 et fonctionnent sur les principes rédigés dans cette charte. Le but a été en premier lieu de réaliser un contrat-type, une boîte à outils pour l'accueil des artistes étrangers en France, ce genre de choses...

### **Est-ce que le réseau travaille avec le ministère de la Culture ?**

Art en résidence est soutenu depuis l'an passé par la DGCA, la Direction Générale de la Création Artistique, qui est donc le ministère de la Culture concentré. Donc réuni à Paris. On a signé une convention d'objectifs avec eux, sur 3 ans. Ils nous soutiennent beaucoup, on a pu créer un poste, et on rédige avec eux, en ce moment, leur propre charte de résidences de « bonne qualité » ; qui pourra avoir comme effet d'avoir une ligne très claire sur les objectifs des résidences d'artistes soutenues financièrement par la DGCA. Et ça amènera peut-être aussi à une relecture de la circulaire et d'autres documents. Le lien avec la DGCA est très fort, et aussi avec l'Institut Français, depuis quelques années déjà.

### **Le réseau est-il ouvert aux artistes ?**

Le réseau Arts en résidence est ouvert aux structures de résidence qui correspondent, qui œuvrent aux bonnes pratiques et qui correspondent à tous les objectifs décrits dans la charte. On est avant tout en dialogue avec des structures, mais des artistes peuvent aussi adhérer ainsi que des personnes extérieures. D'ailleurs, on a des membres structures, des membres adhérents, et des membres invités. On a déjà eu des artistes, là on a eu un juriste, on a eu des personnes professionnelles du monde de l'art qui par exemple gèrent une collection, des gens dans des grandes institutions aussi... C'est ouvert à tout le monde, tant qu'on puisse apporter une pierre à l'édifice.